

**Engagement de la Direction du CFPPA de la Creuse**  
**dans le cadre d'une démarche qualité pérenne**  
**cycle 2018 - 2020**

Conformément au contexte et à l'évolution du secteur de la formation professionnelle continue, le CFPPA de la Creuse **s'engage à maintenir une politique de maîtrise et d'amélioration de la qualité des prestations de formation qu'il dispense et à améliorer son efficacité.**

Cet engagement correspond à la volonté de créer les dispositions qui garantissent notre capacité à nous adapter aux orientations des partenaires institutionnels et à renforcer une image de compétence, de professionnalisation et de dynamisme reconnue de tous.

Le CFPPA de la Creuse s'engage vis-à-vis de ses partenaires à maintenir la certification **AFAQ Service Confiance** initiée par le Ministère de l'Agriculture et de l'agro-alimentaire et de la forêt et obtenue **depuis 2004** (cycle de 3 ans avec 1 audit externe annuel) et le référencement DATADOCK.

Le CFPPA de la Creuse s'engage à orienter sa pratique pédagogique et son organisation afin de répondre aux besoins de formation de chaque individu tant au niveau des contenus que des conditions de réalisation :

Cet engagement porte aussi sur la volonté de rechercher en permanence la meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et les prestations offertes aux apprenants. Cette démarche implique une veille prospective auprès des acteurs socio-économiques locaux et une capacité d'ouverture à l'innovation pédagogique.

**Objectifs de la démarche qualité :**

Les objectifs principaux de la démarche qualité sont de se doter de structures et de moyens humains et financiers pour assurer plusieurs missions :

- Former pour le monde de l'agriculture et du milieu rural, du personnel qualifié aux emplois qu'ils proposent,
- Adapter l'offre de formation et répondre à la demande sociale et professionnelle dans les domaines de l'agriculture, de l'eau et de la pêche, des services en milieu rural, de la restauration collective rurale, et du développement local grâce à une cellule « ingénierie de formation ».

- Offrir aux stagiaires de la formation continue des formations qui leur permettent de réaliser leur projet en respectant leur situation personnelle et en tenant compte de leur histoire.
- Satisfaire les besoins exprimés et implicites des stagiaires (enquête de satisfaction et bilan annuel).
- S'assurer la confiance de nos partenaires, stagiaires et financeurs, en garantissant l'adéquation entre leur demande et notre réponse (bilan intermédiaire, réponse aux appels d'offres).
- Poursuivre les efforts d'adaptation pédagogique aux besoins des apprenants : individualisation des formations (prise en compte des acquis et de l'expérience, développement des Formations Ouvertes A Distance (FOAD), aide à l'insertion professionnelle.
- Renforcer le volume d'activité et l'équilibre financier.

L'engagement qualité du CFPPA ne peut s'accomplir qu'avec la mobilisation active de l'ensemble du personnel. A cet égard, le CFPPA s'engage à entretenir une communication participative, à développer la formation continue au sein de ses membres et à optimiser l'organisation de l'emploi et de ses activités.

L'engagement qualité du CFPPA nécessite l'écoute, l'orientation, le conseil, ainsi que son implication dans la participation, l'animation et le développement rural et local, l'insertion, l'expérimentation au titre des missions de service public qui lui sont confiées par le Ministère de l'agriculture.

L'animation, la gestion et le suivi de la qualité sont confiés à Magali PICHOT

Le 08 janvier 2018

La Directrice du CFPPA de la Creuse

Isabelle ROHAUT

Le Directeur de l'EPLEFPA d'Ahun

Jacques FERRAND